



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 juin 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2000

Transfert de l'office de tourisme dans l'immeuble de la rue Thiers

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200329

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000

Direction Générale

Transfert de l'office de tourisme dans l'immeuble de la rue Thiers

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En accord avec le conseil d'administration de l'O.T.S.I,

Dans le cadre de son développement, il est important que l'Office du Tourisme de NIORT et du Pays Niortais Marais Poitevin, bénéficie de locaux adéquats. Face aux évolutions de cette structure, aux moyens humains dont dispose désormais l'Office du Tourisme, il convient de lui trouver un lieu pour l'optimisation des actions qu'il a à coeur d'accomplir en faveur du rayonnement touristique niortais.

A la suite de l'emménagement des Services dans le Nouvel Hôtel Administratif, le rez-de-chaussée et le premier étage de l'immeuble de la rue Thiers vont devenir vacants. Des simulations ont donc été réalisées, en partenariat avec l'Office du Tourisme afin d'examiner si cette éventualité présentait des avantages. Nous avons reçu un avis favorable de ce dernier qui se déclare tout à fait d'accord pour s'installer dans une surface suffisante et un aménagement intérieur pour lui permettre des missions prospectives.

La présence à proximité de l'Office Départemental du Tourisme est également un élément permettant de générer des synergies entre les deux équipements. Pour mettre en oeuvre ce projet :

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- confier la conception et la réalisation des travaux à la SEMIE de NIORT par voie de mandat,
- autoriser la SEMIE à procéder à une consultation en vue de la désignation de la Maîtrise d'Oeuvre,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat entre la Ville de NIORT et la SEMIE de NIORT.

Les premiers crédits nécessaires pour la Maîtrise d'Oeuvre et la Maîtrise d'Ouvrage mandatée seront ouverts à la Décision Modificative de Juin.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)